



**SUD Education Mayotte :**

54 r - Dahilou -  
Mtsapere Mandzarisoa  
97600 MAMOUDZOU

0639 76 99 95

sudeducationmayotte@gmail.com

L'ÉCOLE N'EST PAS UNE  
ENTREPRISE !  
L'ÉDUCATION N'EST PAS UNE  
MARCHANDISE !



## Communiqué

Le Ministre de l'Éducation Nationale Jean-Michel Blanquer a visité notre île les 27 et 28 août 2018. S'il semble optimiste sur les dossiers spécifiques du 101e département français, nous sommes pour notre part, plutôt sceptique quant aux moyens donnés nécessaires pour rattraper le retard pris et être un département français à part entière.

Des militants de SUD éducation et de la CGT educ'action l'attendaient lundi 27 au lycée de Tsararano. Nous avons pu échanger quelques minutes avec lui en particulier sur le dossier de nos collègues étrangers en poste qui n'avaient toujours pas de titre de séjour ainsi que sur nos élèves qui sont bloqués et ne peuvent pas poursuivre dans l'État actuel des choses, leurs études supérieures en métropole... Le préfet a annoncé qu'il traiterait les dossiers au cas par cas, ce qui nous apparaît comme très arbitraire.

Le ministre a, le mardi 28 août, pu entendre les revendications des syndicats lors d'une rencontre au Vice Rectorat. Rencontre courtoise où nous avons pu discuter de manière franche. De nombreux sujets ont été abordés qui vont des statuts des personnels précaires, aux rythmes scolaires en passant par la reconstitution de carrière, l'attractivité...

M. Jean Michel Blanquer et ses services n'ont pas vraiment répondu à tous nos questionnements. Le ministre s'appuie sur les promesses de 500 millions d'Euros sur 5 ans pour la construction de nouveaux établissements dont 100 millions seraient alloués au 1<sup>er</sup> degré.

Tout cela nous semble trop peu et demandons un plan concret de réhabilitation de l'existant et de constructions de nouvelles écoles, de nouveaux établissements du 2nd degré...

### Ce n'est pas suffisant !

- Sur la question de tout Mayotte en REP+, le ministre s'est dit opposé à cette mesure.
- Sur la question de la titularisation des contractuels et du devenir des AED, nous n'avons eu aucune réponse concrète, ni même sur la demande des instituteurs et des agents sur leur reconstitution de carrière.
- Nous n'avons eu aucune réponse sur l'attractivité, ni sur la question des indexations.



- Quant à la question des rythmes scolaires, c'est le statut quo et le ministère semble vouloir attendre la fin des rotations dans quelques années lumières pour y réfléchir...

### **SUD Education rappelle qu'il demande**

- un grand plan de formation des contractuels et leur titularisation sans condition.
- Tout Mayotte en REP plus avec les moyens adéquats
- La fin des rythmes scolaires dans les 1<sup>er</sup> degré
- Un plan de construction d'établissements et la fin des rotations
- Création de cantines scolaires
- Un plan de titularisation pur en finir avec la précarité.
- Un plan d'attractivité en commençant par le retrait de la circulaire visant la suppression de l'IE dégressive aux collègues arrivés en 2012-2013, et le maintien de l'abattement fiscale de 40% pour Mayotte